

Décision

Générale

colonial

Décision n° 250 concernant les Ministères.

n° 250

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 février 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Es acceptée, pour compter du 28 mars 1960, la démission de son emploi offerte par M. Bui Van Tri, comptable auxiliaire en service au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan. M. Bui Van Tri, qui réunira au 28 mars 1960, 10 mois, 26 jours de services effectifs, aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé égale à 28 jours de Salaire.